

~~~~~

FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Date limite de réception des plis : le 13/12/2021 à 09h00

## PREAMBULE

Le présent appel d'offres ouvert est lancé en application des dispositions de la décision n°20/2014/DG<sup>1</sup> du 19 décembre 2014, telle que modifiée et complétée, fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications.

Entre :

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise Centre d'Affaires, Boulevard Ar-Ryad, Hay Ryad, BP 2939 - RABAT 10100, représentée par son Directeur Général ou son délégataire, désignée ci-après par « ANRT ».

**D'une part,**

Et :

Le prestataire ou le groupement de prestataires

Désigné ci-après par « Titulaire » ou « Prestataire »,

**D'autre part,**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

---

<sup>1</sup> Téléchargeable à partir du site Web de l'ANRT ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)); rubrique Appel d'Offres)

## CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

### ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la fourniture, livraison et installation de matériel informatique.

### ARTICLE 2 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché comprennent :

- L'acte d'engagement,
- Le présent CPS,
- Le bordereau des prix – détail estimatif,
- La documentation technique,
- Le CCAG-T.

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre ou elles sont énumérées ci – dessus.

### ARTICLE 3 : TYPE ET MONTANT DU MARCHE

Le marché découlant du présent appel d'offres est un marché unique.

Les montants ci-après du marché «ne sont pas à renseigner dans le présent document» à ce stade. Ils doivent l'être dans l'offre financière et seront transcrits dans cette partie lors de la signature du marché.

#### a) Attributaire national :

| Devise                             | En dirhams marocains (MAD)           |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Montant de la part en MAD hors TVA | .....<br>(en lettres et en chiffres) |
| Taux de la TVA                     | 20 (vingt) %                         |
| Montant de la TVA                  | .....<br>(en lettres et en chiffres) |
| Montant avec T.V.A comprise        | .....<br>(en lettres et en chiffres) |

#### b) Attributaire étranger ou groupement constitué de soumissionnaires nationaux et étrangers :

La facturation d'une part en devise et, le cas échéant, d'une part locale est pratiquée dans le cas d'un groupement entre une (ou plusieurs) société (s) installée (s) au Maroc et une (ou plusieurs) autre (s) installée (s) à l'étranger.

La convention de groupement doit spécifier :

- le (ou les) compte (s) ouvert (s) dans une<sup>[1]</sup> banque marocaine où est versée la part locale ;
- le (ou les) compte (s) ouvert (s) dans une<sup>[2]</sup> banque étrangère où est versée la part en devise.

<sup>[1]</sup> : Pour chaque soumissionnaire national du Groupement, un seul compte est précisé.

<sup>[2]</sup> : Pour chaque soumissionnaire étranger du Groupement, un seul compte est précisé.

Un soumissionnaire étranger ou un groupement composé uniquement entre soumissionnaires étrangers doivent renseigner uniquement la part en devise.

**b.1. Part en devises (\$ ou €) :**

Les montants facturés sont les montants hors TVA.

Pour la part en devise, une retenue à la source (RAS) prélevée sur le «montant en devise Hors TVA» ainsi que le montant de la TVA sont versés à l'administration marocaine des impôts soit :

- par l'ANRT (en cas d'accréditation), ou
- par le représentant fiscal de la société au Maroc.

En l'absence de désignation du représentant fiscal, l'ANRT se charge de verser la RAS et la TVA à l'administration Marocaine des impôts.

Une copie des reçus de versements de la RAS et de la TVA est remise à chaque soumissionnaire concerné sur sa demande.

|                                            |                                      |
|--------------------------------------------|--------------------------------------|
| Préciser la devise                         | .....<br>(en lettres)                |
| Montant de la part en devises hors TVA (*) | .....<br>(en lettres et en chiffres) |

(\*) : Le montant qui sera payé sera celui indiqué par le Titulaire Hors TVA, duquel est déduite une Retenue à la Source (RAS), d'un montant correspondant à un taux de 10% du montant en devises Hors TVA. Cette retenue est effectuée directement par l'ANRT et versée directement à l'administration marocaine des impôts. La copie justifiant ledit versement est transmise au Titulaire à sa demande.

**Exemple :**

Pour un montant en devises de 100 Euros Hors TVA, le montant qui sera payé et transféré au Titulaire est de :

- 90 EUROS (= 100 - 10) : le montant de 90 EUROS correspond au montant à transférer.
- Le montant en MAD correspondant à 10 Euros est la RAS.

**b.2. Part locale :**

Pour la part locale, le montant à payer est le montant TTC.

|                                    |                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| Devise                             | En dirhams marocains (MAD)           |
| Montant de la part en MAD hors TVA | .....<br>(en lettres et en chiffres) |
| Taux de la TVA                     | 20 (vingt) %                         |
| Montant de la TVA                  | .....<br>(en lettres et en chiffres) |
| Montant avec T.V.A comprise (TTC)  | .....<br>(en lettres et en chiffres) |

**ARTICLE 4 : DOCUMENTS DE REFERENCE**

Pour mener à bien ses missions, l'attention du prestataire est portée sur les documents suivants :

**A/ Textes généraux :**

- La Loi n°24-96 relative à la Poste et Télécommunications et particulièrement le titre II instituant l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications promulguée par le Dahir n°1-97-162 du 2 Rabii II 1418 (7 Août 1997) et telle qu'elle a été modifiée et complétée ;

- Le Dahir n°1-15-05 du 29 rabii II (19 février 2015) portant promulgation de la Loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics ;
- Le Décret n°2-97-813 du 27 Chaoual 1418 (25 février 1998) portant application des dispositions de la loi n°24-96 relative à la Poste et aux Télécommunications en ce qui concerne l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications tel qu'il a été modifié et complété ;
- Le Décret n°2-14-394 du 13 mai 2016 approuvant le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux ;
- Les Textes législatifs et réglementaires en matière de législation sur les accidents du travail ;
- L'Arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- La Décision n°20/2014/DG du 19/12/2014 portant règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, telle que modifiée et complétée.

Les dispositions de ces textes et documents constituent obligation pour le Titulaire. Celui-ci ne pourra en aucun cas se prévaloir de leur ignorance pour s'en soustraire.

#### **ARTICLE 5 : ENTITE CHARGEE DU SUIVI DE L'EXECUTION**

Le suivi de l'exécution des prestations prévues par le marché issu du présent appel d'offres sera assuré, chacun en ce qui le concerne, par la Division du Système d'Information et le Secrétariat Général.

La Division du Système d'information est responsable du suivi du déploiement et de la réception qualitative des équipements et prestations objet du marché.

Le Secrétariat Général est responsable de la liquidation financière des prestations objet du marché.

#### **ARTICLE 6 : DEVOLUTION DES ATTRIBUTIONS**

Le maître d'ouvrage notifie, par ordre de service, à l'entrepreneur dans les quinze (15) jours qui suivent la date de notification de l'ordre de service prescrivant le commencement de l'exécution des travaux, le nom, la qualité et les missions de l'agent chargé du suivi de l'exécution du marché.

Toute modification ultérieure relative à la désignation de l'agent chargé du suivi de l'exécution du marché est communiquée à l'entrepreneur par ordre de service du maître d'ouvrage.

#### **ARTICLE 7 : ELECTION DE DOMICILE**

Toutes les notifications concernant le marché seront valablement faites à l'adresse précisée dans l'acte d'engagement.

#### **ARTICLE 8 : VALIDITE DU MARCHE**

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après son approbation par l'ANRT.

L'approbation du marché doit intervenir avant tout commencement d'exécution des prestations.

### ARTICLE 9 : SOUS TRAITANCE

Les conditions de sous-traitance sont régies par les dispositions de l'article 141 de la décision n°20/2014/DG précitée.

De ce fait, la sous-traitance est une opération qui intervient dans la phase de l'exécution du marché, c'est-à-dire après que la commission d'appel d'offres ait désigné l'attributaire du marché et après que l'autorité compétente ait notifié à ce dernier l'approbation dudit marché.

Il en découle que la commission d'appel d'offres n'est habilitée à examiner que les capacités juridiques, techniques et financières du concurrent ayant présenté l'offre principale et non pas ses sous-traitants.

Le soumissionnaire doit justifier de ses propres capacités pour la réalisation de cette prestation et non avec celles du ou des sous-traitants.

La sous-traitance peut concerner uniquement les numéros de prix ns°3 à 13 sous réserve que leur montant global dans l'offre financière du soumissionnaire ne dépasse pas 50% du montant global de son offre tel que figurant dans l'acte d'engagement.

### ARTICLE 10 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le marché doit être enregistré par le Titulaire auprès de l'Autorité Administrative Compétente au Maroc. Dans le cas où cet enregistrement est assujéti au paiement de droits, ces derniers sont à la charge et responsabilité totale du Titulaire. L'enregistrement doit intervenir, dans tous les cas, avant le dépôt de la 1<sup>ère</sup> facture.

### ARTICLE 11 : NATURE ET REVISION DES PRIX

Les prix sont fermes et non révisables.

Les prix du marché ont un caractère général conformément aux dispositions de l'article 49 du CCAG-T. Ces prix qui seront établis en dirhams comprennent le bénéfice ainsi que tous droits, impôts, frais généraux, faux frais et d'une façon générale, toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe des prestations de ce marché.

Ils sont réputés inclure, pour chaque numéro de prix indiqué dans le bordereau des prix-détails estimatif, tous les frais et sujétions requis pour la réalisation des prestations correspondantes. Le Titulaire ne peut se prévaloir, durant la durée du marché et pour sa réalisation, d'aucune omission ou une mauvaise estimation de la charge de travail, qui relèvent de sa totale responsabilité.

### ARTICLE 12 : MODALITES DE PAIEMENT

Après la déclaration de chaque réception provisoire (par équipement ou lot d'équipements), le paiement sera effectué par un ou plusieurs décomptes. Chaque décompte est calculé sur la base du montant total des articles livrés par le Titulaire et réceptionnés par l'ANRT. Ce montant est calculé sur la base des montants figurant dans le bordereau des prix.

Les paiements seront effectués comme suit :

- Au moment de la réception provisoire à la suite de la constatation du service fait, le montant total de chaque décompte est déduit du montant de la retenue de garantie et éventuellement la retenue à la source.

- Les paiements des montants des retenues de garantie pourront être effectués, au choix du Titulaire et progressivement, par catégorie d'articles, et ce après la réception définitive du matériel.

Au gré du Titulaire, il peut constituer une caution personnelle et solidaire garantissant le remboursement de la totalité du montant de la retenue de garantie et les paiements au moment de la réception provisoire porteront sur l'intégralité du montant du compte. Ce cautionnement ne pourra être libéré qu'après la prononciation de la réception définitive.

### ARTICLE 13 : REGLEMENT DES SOMMES DUES

L'ANRT se libérera des montants dus au Titulaire pour les prestations rendues et réceptionnées sous un délai de 60 jours à compter de la date du procès-verbal de réception ou de la réception de chaque facture (conforme) et de toutes les pièces justificatives exigées.

La facture doit répondre, au minimum, aux conditions suivantes :

- Être conforme au bordereau des prix - détail estimatif pour les prestations réalisées ;
- Être établie en six exemplaires originaux ;
- Être signée (par la personne habilitée) et datée ;
- Le montant de la facture doit être arrêté en chiffre et en lettres ;
- Faire ressortir les montants HT, TVA et TTC (pour les fournisseurs étrangers, elle doit faire ressortir le montant en devises Hors TVA) ;
- Indiquer l'ICE.

Toute facture ne comportant pas l'identifiant commun (ICE) de l'ANRT «ICE n°001696338000043» sera rejetée.

Une version électronique de la facture pourra être déposée sur la plateforme <https://www.e-depot.anrt.ma>.

Chaque facture doit rappeler les références du marché et l'intitulé exact du compte bancaire, l'identifiant commun du Titulaire (pour les sociétés installées au Maroc) ainsi que le RIB composé de 24 chiffres. Elle doit également reprendre l'intitulé exact des prestations exécutées. En cas d'erreur sur le RIB et en l'absence d'un avenant au marché, les paiements se feront sur le compte indiqué dans le marché signé ou, en cas de nantissement, dans le compte précisé dans l'acte de nantissement.

Le montant en devises Hors TVA sera calculé au moment du paiement sur la base du taux de change de la date de la facture.

Si le Titulaire est une société étrangère, celle-ci doit indiquer si elle a un représentant fiscal au Maroc ou accréditer l'ANRT pour effectuer les paiements d'impôts exigibles au Royaume du Maroc.

Le compte bancaire à indiquer dans la facture est comme suit :

- Si le marché fait l'objet d'un nantissement, le compte bancaire à indiquer est celui figurant dans l'acte de nantissement tel qu'il est déposé auprès de l'ANRT ;
- Si le marché ne fait pas l'objet d'un nantissement, le (ou les) compte (s) bancaire (s) à indiquer est (sont) celui (ceux) figurant dans le présent marché.

### ARTICLE 14 : NANTISSEMENT

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du marché, il est précisé que :

- La liquidation des sommes dues en exécution du marché sera opérée par les soins de l'ANRT.
- Le maître d'ouvrage est chargé de fournir tant au Titulaire qu'aux bénéficiaires de nantissement ou subrogations les renseignements et états prévus à l'article 8 de la Loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Les paiements prévus au marché seront effectués par l'Agent Comptable de l'ANRT, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du Titulaire du marché.

L'ANRT délivrera, sans frais, au Titulaire, sur sa demande et contre récépissé, une copie du marché portant la mention «exemplaire unique» et destiné à former titre pour nantissement conformément à la réglementation en vigueur, et notamment aux dispositions de la Loi n°112-13.

#### ARTICLE 15 : PENALITES POUR RETARD

Lorsque les délais contractuels sont dépassés, le Titulaire encourt sans mise en demeure préalable, une pénalité par jour de retard égale à 5/1000 qui sera retenue d'office sur les sommes dues au Titulaire.

Ce taux est applicable au montant du prix concerné. Toutefois, le montant total des pénalités qui seront appliquées ne doit pas excéder 8% du montant total du marché augmenté éventuellement des montants des avenants dans le délai contractuel par jour de retard et ce, conformément aux dispositions de l'article 65 du CCAG-T.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'autorité compétente est en droit de résilier le marché après mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des autres mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur.

#### ARTICLE 16 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF

Par dérogation aux dispositions de l'article 14 du CCAG- TRAVAUX, le Titulaire est dispensé de constituer un cautionnement provisoire et un cautionnement définitif.

#### ARTICLE 17 : RETENUE DE GARANTIE

Par dérogation aux dispositions du CCAG-T, la retenue de garantie est fixée à 20% du montant du marché.

La retenue de garantie peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire conformément aux stipulations de l'article 17 du CCAG-T.

La retenue de garantie (soit 20% du montant du marché) est libérée trois mois après l'expiration de la période de garantie, la prononciation de la réception définitive et la présentation des documents requis par la réglementation en vigueur pour libérer les retenus de garanties.

#### ARTICLE 18 : DUREE ET PORTEE DE GARANTIE

##### Durée de garantie :

La durée de garantie de chaque article est indiquée dans l'annexe au présent CPS.

Elle commence à courir à compter de chaque date de réception provisoire de l'article correspondant.



Portée de garantie :

Durant chaque période, le Titulaire est tenu d'assurer, à sa charge :

- La réparation (in ou hors site) de chaque matériel défectueux ;
- Le déplacement à l'ANRT pour récupérer le matériel défectueux ;
- Le remplacement total ou partiel des pièces déclarées défectueuses ou celui du matériel en question.

Le cas échéant, les ajustements et corrections rendues nécessaires.

**ARTICLE 19 : DELAI D'EXECUTION**

La durée du marché commence à compter de la date de son approbation et se termine après la déclaration de la réception définitive. Les prestations doivent être réalisées, livrées et installées dans les locaux désignés par l'ANRT dans un délai de cent (100) jours calendaires à compter de la date de commencement telle que mentionnée dans chaque ordre de service, précisant les prestations et quantités commandées.

Le Titulaire fera son affaire personnelle pour le respect de ce délai compte tenu de la situation sanitaire à la date de remise de son offre.

Les livraisons seront effectuées par le Titulaire à ses frais et sous sa responsabilité.

Les retards éventuels du fait de l'ANRT ne sont pas imputables au Titulaire.

Les délais de vérification, même en dépassement du délai précité, que se réserve l'ANRT pour réaliser les opérations de vérification, ne sont pas compris dans le délai d'exécution.

Des délais supplémentaires peuvent être pris en considération dans les cas suivants :

- Force majeure ;
- Ajournements partiels des travaux ou des livraisons ;
- Augmentation dans la masse des travaux/prestations ;
- Travaux supplémentaires, conformément aux dispositions des articles 55, 57, 58 et 59 du CCAG-T.

Les délais supplémentaires doivent se limiter strictement aux besoins nécessaires pour faire face aux cas précités.

En cas d'interruption des travaux, les dispositions des articles 48, 49, 50, 51 et 52 du CCAG-T s'appliquent.

**ARTICLE 20 : CONDITIONS DE RECEPTION****a. RECEPTION PROVISOIRE**

Les prestations objets du marché sont réceptionnées après avoir vérifié leur conformité avec les spécifications exigées. Cette réception sera prononcée en présence du Titulaire.

L'ANRT se réserve un délai de trente (30) jours pour prononcer la réception.

Si ces vérifications et ces essais sont jugés satisfaisants, l'ANRT prononcera la réception provisoire, en établissant un procès-verbal de réception provisoire.

Lorsque la réception provisoire est assortie de réserves, le Titulaire doit y remédier dans le délai fixé par l'ANRT.

Les délais de vérification, même en dépassement du délai précité, que se réserve l'ANRT pour réaliser les opérations de vérification, ne sont pas compris dans le délai d'exécution.

Le maître d'ouvrage désigne la ou les personnes pour procéder aux opérations préalables à la réception provisoire conformément aux stipulations de l'article 73 du CCAG-T.

#### **b. RECEPTION DEFINITIVE**

La réception définitive, sera prononcée par l'ANRT à l'expiration du dernier délai de garantie, à compter de la date de la réception provisoire des prestations, si le Titulaire a bien rempli ses engagements contractuels en matière de garantie.

Avant de prononcer la réception définitive, si l'ANRT constate des anomalies de fonctionnement des solutions objets du marché, elle adresse au Titulaire la liste détaillée des imperfections relevées à tout moment au cours du délai de garantie. Le Titulaire est tenu d'y apporter remède dans les conditions du marché et ce, conformément aux dispositions du CCAG-T. Il retournera à l'ANRT la liste des imperfections complétées par le détail des travaux réalisés.

Si le Titulaire ne remédie pas aux imperfections dans les délais prévus conformément au CCAG-T, il est fait application des mesures prévues par la réglementation en vigueur.

Dans le cas où ces travaux ne seraient pas réalisés deux (2) mois après la fin de la période de garantie contractuelle, l'ANRT confisquera la retenue de garantie constituée.

#### **ARTICLE 21 : SUIVI DES REALISATIONS PAR LE TITULAIRE**

Le Titulaire devra désigner le ou les interlocuteurs qui seront responsables de l'exécution du marché et du suivi des prestations avec les responsables de l'ANRT jusqu'à leur validation finale.

Le Titulaire devra assurer la réalisation, la livraison et l'installation du matériel objet du présent appel d'offres.

Le Titulaire aura à sa charge toutes les tâches de gestion requises pour le projet. A ce titre, il devra désigner un responsable du projet qui sera l'unique interlocuteur pour toutes les questions techniques, commerciales et administratives relatives au projet, fournir et tenir à jour un programme détaillé des travaux.

Le Titulaire s'engage à donner suite à toute demande d'information permettant à l'ANRT d'assurer le contrôle du projet.

Le Titulaire est, de façon générale, tenu d'informer l'ANRT de tout événement ou circonstance de nature à remettre en cause les délais assignés au projet, en vue de permettre le déclenchement d'actions correctives.

Le Titulaire participera à la réunion de démarrage qui sera organisée dès l'entrée en vigueur du marché. La réunion aura pour objet la définition des différents composants du projet, la vérification des préalables et la coordination des plannings.

L'ANRT se réserve, toutefois, le droit de demander le remplacement de tout intervenant dont les compétences et/ou le comportement seraient jugés inacceptables. Les personnes proposées en remplacement devront avoir des qualifications et une expérience jugées acceptables par l'ANRT.

Si pour des raisons indépendantes de la volonté du Titulaire, dûment justifiées, et acceptées par l'ANRT, il s'avère nécessaire de remplacer un membre de l'équipe du projet, le Titulaire proposera son remplacement par une personne de qualifications et d'expérience au moins égales et sous réserve d'acceptation par l'ANRT.

#### ARTICLE 22 : RESILIATION

Les conditions de résiliation du marché sont celles prévues par les dispositions de l'article 69 du CCAG-T.

#### ARTICLE 23 : REGLEMENT DES LITIGES

Les litiges qui se produiraient à l'occasion de l'exécution du marché sont celles prévues par les dispositions du chapitre 9 CCAG-T.

#### ARTICLE 24 : RESPECT DE LA CONFIDENTIALITE, SECURITE DES INFORMATIONS ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Titulaire doit s'engager à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées éventuellement par l'ANRT et les autres intervenants dans le cadre de cette prestation.

Ce dernier devra aussi veiller au respect des dispositions de la loi n°09/08 relative à la protection des données personnelles dans le cadre de l'exécution des prestations objets du marché. Ce dernier ne devra en aucun cas conserver ces informations (stockage ou traitement) ou en faire usage pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers.

Les données à caractère personnel, traitées par l'ANRT dans le cadre du marché issu du présent appel d'offres, sont utilisées pour les besoins de l'étude des offres et, le cas échéant, le suivi du marché.

Les soumissionnaires et le Titulaire disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, pour des motifs légitimes, sur les données les concernant, conformément à la réglementation en vigueur. Pour exercer ce droit, ils doivent s'adresser :

- par voie postale à : Secrétaire Général de l'ANRT, Centre d'affaires, Boulevard Ar-Ryad, Hay Riad – BP:2939, Rabat.
- ou par courrier électronique à : ao-DP-anrt@anrt.ma.

Le présent traitement est autorisé par la CNDP sous l'autorisation n°A-GF-161/2013 du 1er novembre 2013.

#### ARTICLE 25 : LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

Il sera fait application des articles 25 et 151 du règlement des marchés de l'ANRT.

Le Titulaire ne doit pas recourir par lui-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption des personnes qui interviennent, à quelque titre que ce soit, dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du marché.

Le Titulaire ne doit pas faire, par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et lors des étapes de son exécution.

Les dispositions du présent article s'appliquent à l'ensemble des intervenants dans l'exécution du présent marché.

## CHAPITRE II : DISPOSITIONS PARTICULIERES

### ARTICLE 26 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

#### DESCRIPTION DU MATERIEL

Les types de matériel qui seront fournis dans le cadre du marché, et dont la quantité et la description détaillée est fournie en annexe au présent CPS, sont :

- Ordinateur portable
- Câble de sécurité pour les ordinateurs portables précités
- Tablette
- Imprimante couleur multifonction
- Imprimante couleur Entreprise
- Imprimante portable couleur
- Vidéo projecteur
- Adobe Acrobat PRO (licence perpétuelle)
- Automailmerge Acrobat professionnel (licence perpétuelle)
- Câble de sécurité pour ordinateur portable Lenovo T480s
- Câble de sécurité pour ordinateur portable Lenovo L480
- Téléviseur
- Écran Mural De Projection Avec Moteur Électrique

#### CONDITIONS D'EXECUTION

##### 1. Livraison

1.1. Le Titulaire doit livrer le matériel objet du marché dans les locaux de l'ANRT, et, s'il y a lieu, selon le calendrier préétabli.

Un préavis d'au moins 48 heures doit parvenir à l'ANRT avant chaque livraison. Les livraisons doivent être effectuées selon les jours et les horaires fixés par l'ANRT. Elles doivent s'effectuer sans aucune gêne pour le fonctionnement normal de l'ANRT.

1.2. Chaque livraison devra être accompagnée d'un état dressé par le Titulaire (bon de livraison) indiquant notamment :

- ❖ La date de livraison,
- ❖ La référence au marché,
- ❖ L'identification du Titulaire,
- ❖ L'identification des fournitures livrées (numéro de l'article, désignation et caractéristiques des fournitures, quantité livrée...),

La livraison des fournitures est constatée par la signature par l'agent réceptionnaire d'un double du bon de livraison.

- 1.3. Le déchargement des colis à la livraison sera fait par les moyens et aux frais du Titulaire. Les dimensions et le poids des colis tiendront compte des exigences au sein de l'ANRT.
- 1.4. Les articles livrés demeurent sous la responsabilité du dépositaire pendant le temps qui s'écoule entre son dépôt et sa réception.
2. Opérations de vérification  
Les articles livrés sont soumis à des vérifications quantitatives et qualitatives destinées à constater la concordance aux spécifications techniques prévues au présent appel d'offres.
  - 2.1. Les opérations de vérification quantitative ont pour objet de contrôler la conformité entre la quantité livrée et la quantité indiquée sur le bordereau des prix détail estimatif, sous réserve des livraisons partielles.
  - 2.2. Les opérations de vérification qualitative ont pour objet de contrôler la conformité à tous égards des articles livrés avec les spécifications du marché. Ce contrôle est effectué au moment de la réception des articles en tenant compte, notamment des exigences explicitées au point 1.3 de cet article.
  - 2.3. Les opérations de vérification se dérouleront sur le lieu même de livraison dans un délai raisonnable. Elles seront effectuées, en présence du représentant du Titulaire, par une commission technique de réception désignée à cet effet par l'ANRT. L'absence du représentant du Titulaire, dûment avisé, ne fait pas obstacle à la validité des opérations de vérification.
  - 2.4. Lorsque les contrôles et vérifications laissent apparaître des différences entre les articles indiqués dans le marché et ceux effectivement livrés, la livraison est refusée et le Titulaire est saisi immédiatement, par écrit, pour procéder aux mises au point et aux modifications nécessaires à la correction des défauts et anomalies constatés, ou, le cas échéant, pourvoir à son remplacement. Les articles, dont l'acceptation a été refusée, seront marqués d'un signe spécial par l'ANRT. Le Titulaire doit prendre toutes les dispositions jugées utiles pour l'enlèvement rapide des fournitures refusées. Les frais de manutention et de transport des articles refusés sont à sa charge. Le retard engendré par le remplacement ou la correction des articles jugés non conformes par l'ANRT sera imputable au Titulaire, le refus de réception ne justifie pas par lui-même l'octroi d'une prolongation du délai contractuel ou d'un sursis de livraison.
  - 2.5. Après correction des défauts et anomalies constatés ou remplacement des articles refusés, l'ANRT procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification et de contrôle.
  - 2.6. Les constatations faites par l'ANRT au cours des opérations de vérification sont consignées dans un procès-verbal mentionnant, s'il y a lieu, les réserves du représentant du Titulaire.

Au moment de la livraison, le Titulaire est autorisé à livrer, après accord de l'entité chargée du suivi de l'exécution du marché, des équipements avec des performances meilleures.

Remarque :

- Toutes les spécifications techniques figurant en annexe du présent CPS sont considérées comme un seuil minimum exigé, sauf celles portant la mention « maximum».
- Toute marque citée dans le présent document est donnée seulement à titre indicatif. En aucun cas, cela ne peut être considéré comme référence exigée dans le cadre de ce marché. Le prestataire a tout le droit de faire des propositions de matériel sous d'autres marques.
- Au moment de la livraison, le prestataire est autorisé à livrer, après accord de l'entité chargée du suivi de l'exécution du marché, des équipements avec des performances meilleures.
- Les prestations objet du marché doivent être conformes aux normes marocaines ou aux normes applicables au Maroc en vertu d'accords internationaux, ou le cas échéant, en référence à des normes internationales, et ce conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n°12-06 du 11 février 2010 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation et de l'article 5 du Règlement des Marchés de l'ANRT.

**TITRE II :**  
**Bordereau des prix-détail estimatif**

| N°<br>DE<br>S<br>PRI<br>X<br><br>1 | Désignations des prestations (*)<br><br>2                  | Unité de<br>mesure ou<br>de compte<br><br>3 | Quantité<br>(*)<br><br>4 | Prix unitaire en....(1)                        |  | Prix Total Hors TVA           |                                 |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------|--|-------------------------------|---------------------------------|
|                                    |                                                            |                                             |                          | Hors TVA                                       |  |                               |                                 |
|                                    |                                                            |                                             |                          | En chiffre                                     |  | P.D en (...)<br>Hors TVA<br>5 | P.L<br>Dirhams<br>Hors TVA<br>6 |
| 1                                  | Ordinateur portable                                        | U                                           | 120                      |                                                |  |                               |                                 |
| 2                                  | Tablette                                                   | U                                           | 06                       |                                                |  |                               |                                 |
| 3                                  | Imprimante couleur multifonction                           | U                                           | 01                       |                                                |  |                               |                                 |
| 4                                  | Imprimante couleur Entreprise                              | U                                           | 02                       |                                                |  |                               |                                 |
| 5                                  | Imprimante portable couleur                                | U                                           | 02                       |                                                |  |                               |                                 |
| 6                                  | Vidéo projecteur                                           | U                                           | 04                       |                                                |  |                               |                                 |
| 7                                  | Adobe Acrobat PRO (licence perpétuelle)                    | U                                           | 20                       |                                                |  |                               |                                 |
| 8                                  | Automailmerge Acrobat professionnel (licence perpétuelle)  | U                                           | 03                       |                                                |  |                               |                                 |
| 9                                  | Câble de sécurité pour ordinateur portable                 | U                                           | 120                      |                                                |  |                               |                                 |
| 10                                 | Câble de sécurité pour ordinateur portable<br>Lenovo T480s | U                                           | 35                       |                                                |  |                               |                                 |
| 11                                 | Câble de sécurité pour ordinateur portable<br>Lenovo L480  | U                                           | 25                       |                                                |  |                               |                                 |
| 12                                 | Téléviseur                                                 | U                                           | 03                       |                                                |  |                               |                                 |
| 13                                 | Écran Mural De Projection Avec Moteur<br>Électrique        | U                                           | 02                       |                                                |  |                               |                                 |
| TOTAUX                             |                                                            |                                             |                          | Part en devises (\$ ou €) (...)<br>Hors TVA(*) |  |                               |                                 |
|                                    |                                                            |                                             |                          | TVA sur part en devise 20% (**)                |  |                               |                                 |
|                                    |                                                            |                                             |                          | Part en devise TTC                             |  |                               |                                 |
|                                    |                                                            |                                             |                          | Part locale (PL) HT en dirhams                 |  |                               |                                 |
|                                    |                                                            |                                             |                          | TVA sur part locale en dirhams                 |  |                               |                                 |
|                                    |                                                            |                                             |                          | Part locale TTC en dirhams                     |  |                               |                                 |

(\*) : Seules les prestations et les quantités préalablement commandées et effectivement réceptionnées feront l'objet d'une facturation.

Le soumissionnaire ou le groupement soumissionnaire sont invités à se reporter aux dispositions de l'article 3 du présent CPS.

Signatures<sup>2</sup> A: ....., le .....

Signature et cachet du Concurrent

---

<sup>2</sup> Lors de la signature du marché, le Maître d'Ouvrage co-signé ce Bordereau des prix-détail estimatif



## ANNEXES

### Exigences Minimales

N.B : A noter que les tableaux en annexe du CPS, dûment remplis par le soumissionnaire en laissant inchangé les deux premières colonnes, doivent être insérées dans la documentation technique. Lorsque le soumissionnaire omet de remplir une case du tableau, il est considéré que sa proposition est conforme aux exigences du CPS.

**ORDINATEUR PORTABLE**

| Caractéristiques                     | Exigences minimales                                                                                                                                                                                                                      | Proposition du soumissionnaire |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Marque et modèle                     | À préciser                                                                                                                                                                                                                               |                                |
| Processeur                           | Processeur Intel Core i7 11 <sup>ème</sup> génération ou plus                                                                                                                                                                            |                                |
| Fréquence du processeur              | 1,8 GHz de fréquence de base avec la technologie Intel Turbo Boost, avec 8 Mo de mémoire cache L3                                                                                                                                        |                                |
| Mémoire vive(ram) installée          | 16 Go DDR4                                                                                                                                                                                                                               |                                |
| Taille et type de disque dur intégré | Un (01) To de type SSD                                                                                                                                                                                                                   |                                |
| Carte graphique                      | NVIDIA GeForce MX230 ou plus                                                                                                                                                                                                             |                                |
| Mémoire vidéo dédiée                 | 2 Go de mémoire DDR5 dédiée                                                                                                                                                                                                              |                                |
| Type de l'écran                      | Écran ultraplat FHD (1 920 x 1 080), antireflet de taille entre 13" et 14"                                                                                                                                                               |                                |
| Webcam face intégrée                 | Caméra HD 720p                                                                                                                                                                                                                           |                                |
| Audio                                | Haut-parleurs stéréo, Microphone intégré (mono ou double entrée).                                                                                                                                                                        |                                |
| Périphériques d'entrée               | Clavier AZERTY étanche avec rétro-éclairage, Pavé Clickpad avec prise en charge de gestes multipoints.                                                                                                                                   |                                |
| Bluetooth                            | Bluetooth Version 4.1                                                                                                                                                                                                                    |                                |
| Connecteurs                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>1 x Ports USB 3.1 type C</li> <li>2 x Port USB 2.0 ou plus</li> <li>1 x Port HDMI</li> <li>1 x Lecteur de carte média SD (SD, SDHC, SDXC)</li> <li>1 x Port RJ45 - 10/100/1000 Mbit/s</li> </ul>  |                                |
| Communications                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Une carte réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000 Mbps</li> <li>Une carte Dual Band Wireless 802.11a/b/g/n/ac/ax</li> <li>Modem intégré 4 G avec un emplacement pour carte SIM 4G intégrée</li> </ul> |                                |
| Sacoche de transport                 | Sacoche Pro en cuir ou équivalent de même marque que le pc (Sac à dos ou à main)                                                                                                                                                         |                                |
| Adaptateur secteur                   | Chargeur d'origine de même marque que le PC                                                                                                                                                                                              |                                |
| Accessoires                          | Souris Bluetooth de même marque que le pc) + (Hub USB HDMI/VGA)                                                                                                                                                                          |                                |
| Système d'exploitation               | Préinstallé Windows 11 Pro 64 bits (Licence non incluse dans l'offre : elle sera fournie par l'ANRT)                                                                                                                                     |                                |
| Garantie :                           | <b>3 ans</b>                                                                                                                                                                                                                             |                                |

**Remarque :** Les souris sont hors garantie et doivent être de la même marque que l'article correspondant.

**TABLETTE**

| Caractéristiques                     | Exigences minimales                                                                                                                                                              | Proposition du soumissionnaire |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Marque et modèle                     | À préciser                                                                                                                                                                       |                                |
| Processeur                           | Processeur Intel Core i7 11 <sup>ème</sup> génération ou plus                                                                                                                    |                                |
| Fréquence du processeur              | 2,1 GHz de fréquence de base avec la technologie Intel Turbo Boost, avec 12 Mo de mémoire cache                                                                                  |                                |
| Mémoire vive(ram) installée          | 16 Go DDR4                                                                                                                                                                       |                                |
| Taille et type de disque dur intégré | 512 GB de type SSD                                                                                                                                                               |                                |
| Carte graphique                      | Intel                                                                                                                                                                            |                                |
| Type de l'écran                      | Écran ultraplat FHD, antireflet de taille entre 12" et 13"                                                                                                                       |                                |
| Caméra                               | Avant 5MP / arrière 8MP                                                                                                                                                          |                                |
| Audio                                | Haut-parleurs stéréo, Microphone intégré (mono ou double entrée).                                                                                                                |                                |
| Clavier                              | Détachable rétroéclairé français avec lecteur d'empreinte digitale                                                                                                               |                                |
| Bluetooth                            | Bluetooth Version 4.1                                                                                                                                                            |                                |
| Connecteurs                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 Ports USB type C</li> <li>▪ 1 Ports Thunderbolt</li> <li>▪ 1 combo casque / microphone</li> </ul>                                     |                                |
| Communications                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une carte Dual Band Wireless 802.11a/b/g/n/ac/ax</li> <li>▪ Modem intégré 4 G avec un emplacement pour carte SIM 4G intégrée</li> </ul> |                                |
| Sacoche de transport                 | Sacoche Pro de même marque que la tablette                                                                                                                                       |                                |
| Adaptateur secteur                   | Chargeur d'origine de même marque que le PC                                                                                                                                      |                                |
| Accessoires                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Souris Bluetooth de même marque que le Tablette) + (Hub USB HDMI/VGA).</li> <li>▪ Stylet de même marque</li> </ul>                      |                                |
| Système d'exploitation               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si Windows, elle sera fournie par l'ANRT.</li> <li>▪ Sinon, elle devra être fournie par le Titulaire et à sa charge.</li> </ul>         |                                |
| Garantie :                           | <b>3 ans</b>                                                                                                                                                                     |                                |

**Remarque :** Les souris sont hors garantie et doivent être de la même marque que l'article correspondant.

**IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION**

| <b>Caractéristiques</b>                                    | <b>Exigences minimales</b>                                                                                                                                                                                                        | <b>Proposition du soumissionnaire</b> |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Marque et modèle</b>                                    | À préciser                                                                                                                                                                                                                        |                                       |
| <b>Technologie d'impression</b>                            | Laser                                                                                                                                                                                                                             |                                       |
| <b>Résolution d'impression</b>                             | Noir & Couleur Jusqu'à 600 x 600 ppp                                                                                                                                                                                              |                                       |
| <b>Fonctions logicielles intelligentes de l'imprimante</b> | Aperçu avant impression, impression recto verso, impression de plusieurs pages par feuille, assemblage, filigranes, stockage des tâches d'impression                                                                              |                                       |
| <b>Panneau de commandes</b>                                | Écran graphique couleur avec pavé numérique                                                                                                                                                                                       |                                       |
| <b>Résolution du numérisation</b>                          | Jusqu'à 1200 x 1200 ppp                                                                                                                                                                                                           |                                       |
| <b>Vitesses d'impression</b>                               | Jusqu'à 27 pages par minute (ppm)                                                                                                                                                                                                 |                                       |
| <b>Vitesse de numérisation</b>                             | Jusqu'à 29 pages par minute (N&B), jusqu'à 20 pages par minute (couleur)                                                                                                                                                          |                                       |
| <b>Vitesse de copie</b>                                    | Jusqu'à 27 copies par minute                                                                                                                                                                                                      |                                       |
| <b>Vitesse de télécopie</b>                                | Jusqu'à 33,6 kbps                                                                                                                                                                                                                 |                                       |
| <b>Nombre de la télécopie</b>                              | Jusqu'à 120 numéros                                                                                                                                                                                                               |                                       |
| <b>Résolution de télécopie</b>                             | Jusqu'à 300 x 300 ppp                                                                                                                                                                                                             |                                       |
| <b>Mémoire de télécopie</b>                                | Jusqu'à 400 pages                                                                                                                                                                                                                 |                                       |
| <b>Connectivités</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Port d'impression USB 2.0 haute vitesse</li> <li>▪ Port USB 2.0 haut débit pour la connexion de périphériques tiers</li> <li>▪ Port réseau Gigabit-Ethernet 10/100/1000BASE-T</li> </ul> |                                       |
| <b>Fonctionnalités réseau</b>                              | Ethernet intégré et Réseau sans fil 802.11a/b/g/n                                                                                                                                                                                 |                                       |
| <b>Mémoire Standard</b>                                    | 1 GB                                                                                                                                                                                                                              |                                       |
| <b>Vitesse du processeur</b>                               | 1,2 GHz                                                                                                                                                                                                                           |                                       |
| <b>Nombre de bacs papier</b>                               | 2                                                                                                                                                                                                                                 |                                       |
| <b>Toner</b>                                               | Avec toner d'origine intégré et un jeu additionnel complet de toner de rechange.                                                                                                                                                  |                                       |
| <b>Garantie :</b>                                          | <b>1 an</b>                                                                                                                                                                                                                       |                                       |

**IMPRIMANTE COULEUR ENTERPRISE**

| <b>Caractéristiques</b>                                    | <b>Exigences minimales</b>                                                                                                                                                                                       | <b>Proposition du soumissionnaire</b> |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Marque et modèle</b>                                    | À préciser                                                                                                                                                                                                       |                                       |
| <b>Technologie d'impression</b>                            | Laser                                                                                                                                                                                                            |                                       |
| <b>Fonctions logicielles intelligentes de l'imprimante</b> | Aperçu avant impression, impression recto verso, impression de plusieurs pages par feuille, assemblage, filigranes, stockage des tâches d'impression                                                             |                                       |
| <b>Vitesses d'impression</b>                               | Jusqu'à 33 pages par minute (ppm)                                                                                                                                                                                |                                       |
| <b>Connectivités</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Port d'impression USB 2.0 haute vitesse</li> <li>▪ Port USB 2.0 haut débit pour la connexion de périphériques tiers</li> <li>▪ Port réseau Gigabit-Ethernet.</li> </ul> |                                       |
| <b>Fonctionnalités réseau</b>                              | Ethernet intégré et Réseau sans fil 802.11a/b/g/n                                                                                                                                                                |                                       |
| <b>Mémoire Standard</b>                                    | 1 GB                                                                                                                                                                                                             |                                       |
| <b>Vitesse du processeur</b>                               | 1,2 GHz                                                                                                                                                                                                          |                                       |
| <b>Nombre de bacs papier</b>                               | 2                                                                                                                                                                                                                |                                       |
| <b>Panneau de commandes</b>                                | Écran graphique couleur avec pavé numérique                                                                                                                                                                      |                                       |
| <b>Toner</b>                                               | Avec toner d'origine intégré et un jeu additionnel complet de toner de rechange.                                                                                                                                 |                                       |
| <b>Garantie</b>                                            | <b>1 an</b>                                                                                                                                                                                                      |                                       |

**IMPRIMANTE PORTABLE COULEUR**

| <b>Caractéristiques</b>              | <b>Exigences minimales</b>                                                       | <b>Proposition du soumissionnaire</b> |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Marque et modèle</b>              | À préciser                                                                       |                                       |
| <b>Technologie d'impression</b>      | Jet d'encre                                                                      |                                       |
| <b>Vitesses d'impression noir</b>    | Sur secteur : jusqu'à 10 ppm; avec la batterie : jusqu'à 9 ppm                   |                                       |
| <b>Vitesses d'impression couleur</b> | Sur secteur : jusqu'à 7 ppm; avec la batterie : jusqu'à 6 ppm                    |                                       |
| <b>Connectivités</b>                 | Port d'impression USB 2.0 haute vitesse                                          |                                       |
| <b>Fonctionnalités réseau</b>        | Réseau sans fil 802.11a/b/g/n                                                    |                                       |
| <b>Mémoire Standard</b>              | 128 MO                                                                           |                                       |
| <b>Vitesse du processeur</b>         | 525 MHz                                                                          |                                       |
| <b>Panneau de commandes</b>          | Écran graphique monochrome                                                       |                                       |
| <b>Toner</b>                         | Avec toner d'origine intégré et un jeu additionnel complet de toner de rechange. |                                       |
| <b>Garantie</b>                      | <b>1 an</b>                                                                      |                                       |

**TÉLÉVISEUR**

| <b>Caractéristiques</b>    | <b>Exigences minimales</b>             | <b>Proposition du soumissionnaire</b> |
|----------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Marque et Modèle</b>    | À préciser                             |                                       |
| <b>Taille d'écran</b>      | Entre 47 et 65 pouces                  |                                       |
| <b>Type d'écran</b>        | Plat (dernière génération, ultra slim) |                                       |
| <b>Format d'écran</b>      | 16/9                                   |                                       |
| <b>Fréquence restituée</b> | 100 Hz                                 |                                       |
| <b>Fréquence native</b>    | 50 Hz                                  |                                       |
| <b>Type de résolution</b>  | HD TV 1080p (Full HD)                  |                                       |
| <b>Internet TV</b>         | Smart TV                               |                                       |
| <b>Port de connexion</b>   | HDMI, Ethernet, USB, Prise DVI, Wi-Fi. |                                       |
| <b>Puissance RMS (W)</b>   | 2 x 10                                 |                                       |
| <b>Garantie</b>            | <b>1 an</b>                            |                                       |

**VIDÉO PROJECTEUR**

| Caractéristiques              | Exigences minimales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Proposition du soumissionnaire |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Marque et modèle</b>       | À préciser                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                |
| <b>Technologie</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Système de projection : Technologie 3LCD, Obturateur RVB à cristaux liquides</li> <li>▪ Panneau LCD : 0,55 pouce avec D7</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                |
| <b>Image</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Luminosité couleur : 3.200 lumen- 1.985 lumen (économie)</li> <li>▪ Sortie lumière blanche : 3.200 lumen - 1.985 lumen (économie)</li> <li>▪ Résolution : SVGA, 800 x 600, 4:3</li> <li>▪ Rapport de contraste : 15.000 : 1</li> <li>▪ Lampe UHE : 210 W, 6000 H Longévité, 10.000 H Longévité (en mode économique)</li> <li>▪ Correction Keystone : Automatique vertical : <math>\pm 30^\circ</math>, Manuel horizontal <math>\pm 30</math></li> <li>▪ Reproduction des couleurs : Jusqu'à 1,07 milliards de couleurs</li> </ul> |                                |
| <b>Objectif</b>               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relation de projection : 1,45 - 1,96 :1</li> <li>▪ Zoom : Digital Factor : 1,35</li> <li>▪ Taille de l'image : 30 pouces - 350 pouces</li> <li>▪ Distance de projection : 1,77 m - 2,4 m (60 pouces écran)</li> <li>▪ Nombre d'ouverture de : 1,44</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                |
| <b>Objectif de projection</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distance focale : 16,7 mm</li> <li>▪ Focale : Manuel</li> <li>▪ Offset : 8 :1</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                |
| <b>Connectivité</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonction d'affichage USB : 2 en 1 : Image / souris</li> <li>▪ Connexions : USB 2.0 type A, USB 2.0 type B, Entrée VGA, Entrée HDMI,</li> <li>▪ Entrée composite, Entrée RCA, Réseau local sans fil IEEE 802.11b/g/n</li> <li>▪ Connexion au Smartphone : Ad hoc/Infrastructure</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                         |                                |
| <b>Fonctions avancées</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sécurité : Verrou Kensington, Passage pour câble de sécurité, Verrou de l'unité réseau LAN sans fil, Protection par mot de passe</li> <li>▪ Caractéristiques : A/V mute slide, Correction de trapèze</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                |



|                                 |                                                                                                                                                                                                               |  |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|                                 | automatique, Haut-parleur intégré, Correction horizontale et verticale du trapèze, Lampe longue durée, Quick Corner<br>▪ Modes de couleur : Tableau, Cinéma, Dynamique, Présentation, RGB                     |  |
| <b>Informations générales</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consommation d'énergie : 282 W, 203 W (économie), 0,2 W (en veille)</li> <li>▪ Dimensions du produit : 302 x 237 x 82 mm (Largeur x Profondeur x Hauteur)</li> </ul> |  |
| <b>Module wifi</b>              | WiFi (b/g/n) - ELPAP10 -- (V12H731P01)                                                                                                                                                                        |  |
| <b>Rallonge support plafond</b> | (Tube 700mm) - ELPFP14, V12H003P14                                                                                                                                                                            |  |
| <b>Support plafond</b>          | ELPMB23 (V12H003B23)                                                                                                                                                                                          |  |
| <b>Télécommande</b>             | Télécommande Infra rouge                                                                                                                                                                                      |  |
| <b>Garantie</b>                 | <b>3 ans, Lampe : 12 mois</b>                                                                                                                                                                                 |  |

**ADOBE ACROBAT PRO**

| Caractéristiques                                         | Exigences minimales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Proposition du soumissionnaire |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| <b>Convertir des documents et images en fichiers PDF</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des fichiers PDF depuis toute application autorisant l'impression</li> <li>▪ Créer, protéger et envoyer des fichiers PDF depuis les applications Microsoft Office pour Windows courantes.</li> <li>▪ Regrouper plusieurs documents dans un même fichier PDF.</li> <li>▪ Convertir des pages web en PDF interactifs, liens compris.</li> <li>▪ Ajouter une protection contre la copie et la modification à vos fichiers PDF</li> <li>▪ Créer un PDF protégé par mot de passe.</li> <li>▪ Convertir des documents numérisés en PDF en format dont vous pouvez éditer et sélectionner le texte.</li> </ul> |                                |

**AUTOMAILMERGE POUR ACROBAT PROFESSIONNEL**

| Caractéristiques                                                      | Exigences minimales                                                                                                                     | Proposition du soumissionnaire |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Automailmerge<br>licence perpétuelle<br>pour Acrobat<br>professionnel | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Utiliser avec Acrobat professionnel</li><li>▪ Effectuer le publipostage de traitement</li></ul> |                                |

**CÂBLE DE SÉCURITÉ POUR ORDINATEUR PORTABLE (article n°1)**

| Caractéristiques | Exigences minimales                            | Proposition du soumissionnaire |
|------------------|------------------------------------------------|--------------------------------|
| Marque et Modèle | À préciser                                     |                                |
| Type             | Câble en acier carbone avec gaine en plastique |                                |
| Longueur         | 1.6 m au maximum                               |                                |
| Verrouillage     | À clé                                          |                                |
| Poids du câble   | 140 g au maximum                               |                                |

**CÂBLE DE SÉCURITÉ POUR ORDINATEUR PORTABLE LENOVO T480S**

| Caractéristiques | Exigences minimales                            | Proposition du soumissionnaire |
|------------------|------------------------------------------------|--------------------------------|
| Marque et Modèle | À préciser                                     |                                |
| Type             | Câble en acier carbone avec gaine en plastique |                                |
| Longueur         | 1.6 m au maximum                               |                                |
| Verrouillage     | À clé                                          |                                |
| Poids du câble   | 140 g au maximum                               |                                |

**CÂBLE DE SÉCURITÉ POUR ORDINATEUR PORTABLE LENOVO L480**

| <b>Caractéristiques</b> | <b>Exigences minimales</b>                     | <b>Proposition du soumissionnaire</b> |
|-------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Marque et Modèle</b> | À préciser                                     |                                       |
| <b>Type</b>             | Câble en acier carbone avec gaine en plastique |                                       |
| <b>Longueur</b>         | 1.6 m au maximum                               |                                       |
| <b>Verrouillage</b>     | À clé                                          |                                       |
| <b>Poids du câble</b>   | 140 g au maximum                               |                                       |

**ECRAN MURAL DE PROJECTION AVEC MOTEUR ELECTRIQUE**  
**(Fourniture)**

| Caractéristiques         | Exigences minimales                                            | Proposition du soumissionnaire |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Type d'écran             | Mural Fixe avec déroulement automatique avec moteur électrique |                                |
| Hauteur visualisation de | 3 m                                                            |                                |
| Largeur visualisation de | 2.5 m                                                          |                                |
| Format d'image           | Blanc 1 :1 non transparent                                     |                                |
| Accessoire               | Télécommande infrarouge                                        |                                |